**APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)**

**GUINÉE-BISSAU**

**MULTINATIONAL GUINEE BISSAU/SENEGAL :**

**PROJET D’AMELIORATION DES CORRIDORS ROUTIERS BISSAU-DAKAR (PHASE 1): AMENAGEMENT DE LA ROUTE FARIM-TANAFF- SANDINIERI**

**ACTIONS ANTICIPEES EN VUE DES ACQUISITIONS (AAA)**

***TRANSPORT***

**(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**Sélection d’un consultant pour le contrôle et la surveillance**

**des travaux d'aménagement et de bitumage de la section de route Frontière Sénégal-Dungal-Farim**

**Mode de financement : *Charia***

**N° de Financement :**

Le Gouvernement de la République de Guinée Bissau a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût de projet d’amélioration des corridors routiers Bissau - Dakar - phase 1 – aménagement de la route Farim Tanaff- Sandinieri, et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent le contrôle et la surveillance des travaux d’aménagement et de bitumage de la section de route Frontière Sénégal-Dungal-Farim avec les travaux principaux ci-après :

Section de route Frontière Sénégal-Dungal-Farim:

- terrassements (traitement plateforme, remblais, déblais) ;

- chaussée (couches de fondation et base) ;

- revêtement (béton bitumineux) ;

- assainissement longitudinal et transversal ;

- Signalisation ;

- Protection de l’environnement ;

- etc.

Le délai prévisionnel d’exécution des travaux est de dix-sept (17) mois. Le linéaire total des travaux est de 16 km pour les travaux d’aménagement et de bitumage de la section de route Frontière Sénégal-Dungal-Farim.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l’adresse ci-dessous.

Ministère des Travaux Publics, de l’Habitat et de l’Urbanisme,

Direction Générale des Infrastructures de Transport/ Unité de Gestion de Projet,

Av. dos Combatentes da Liberdade da Pátria, B. P. 14 – Bissau – PALACIO DO GOVERNO

La Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT), agissant au nom et pour le compte du Ministère des Travaux Publics, de l’Habitat et de l’Urbanisme invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont : (i) Expérience dans des missions comparables des travaux d'aménagements et de bitumage de routes au cours des dix (10) dernières années ; (ii) Références concernant l‘exécution de missions similaires (contrôle et supervision de travaux d’aménagements de routes au cours des dix (10) dernières années ; et (iii) Capacité organisationnelle et logistique (organigrammes, matériels informatiques et logiciels, matériel technique et matériel roulant). Les Personnels-clés ne feront pas l’objet d’évaluation au stade de l’établissement de la liste retreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de **sélection fondée sur la qualité́ et le cout (SFQC)** stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux indiquées : Les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8 h 00 à 15 h 30, (heure locale).

Ministère des Travaux Publics, de l’Habitat et de l’Urbanisme

Direction Générale des Infrastructures de Transport/ Unité de Gestion de Projet,

Av. dos Combatentes da Liberdade da Pátria, B. P. 14 – Bissau – PALÁCIO DO GOVERNO, República da Guiné-Bissau.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier, courriel) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **27 juillet 2022** et porter la mention ou l’objet «Manifestation d’Intérêt pour les services de consultants relatifs au contrôle et à la surveillance des travaux d’aménagement et de bitumage de la section de route Frontière Sénégal-Dungal-Farim».

**Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT)** - Secrétariat

Unité de Gestion du Projet (UGP Boké-Quebo)

Avenida dos Combatentes da Liberdade da Pátria

BP: 14 - Bissau

República da Guiné-Bissau

PALÁCIO DO GOVERNO

**A l’attention de :** Monsieur Pedro IALÁ, Ph D, Coordonnateur de l’Unité de Gestion du Projet

Téléphone : (+245) 955 254 400/ 966 624 851 et 955 481 240

Email : ialapedro04@gmail.com Cc : ibraimadjassi@gmail.com

Site internet :

Bissau, le 06 Juin 2021

Le Ministre

Fidélis FORBS